

<u>agenda</u>

Jeudis 3 et 17 novembre

Atelier d'écriture animé par Geneviève Chaigneau 18 h salle Camille-Claudel - Espace Georges-Duby (1^{er} étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Vendredis 4 et 25 novembre, Vendredi 9 décembre

À propos de science... propos sur la science animé par Michel Burguière 9 h 30 salle Camille-Claudel - Espace Georges-Duby (1er étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Du vendredi 4 au dimanche 6 novembre

Bourse aux vêtements AVF – Espace Georges-Duby.

Lundi 7 novembre

Apéritif littéraire animé par Patricia Olivaux-Durnez Thème : Shakespeare (400 ans de sa mort)

18 h 30 salle Alphonse-Daudet -Espace Georges-Duby (1er étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25



Vendredi 11 novembre

Commémoration de l'armistice 1918. **10 h 30 :** départ du cortège de la place de la mairie vers le cimetière ;

11 h 15 : cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbe et allocution de M. le maire ;

12 h : interprétation de la Marseillaise par la chorale A Piacere d'Éguilles-Foyer rural, sur le parvis de la mairie ;

12 h 30 : Apéritif offert par M. le maire avec la participation de l'harmonie municipale.

Lundi 14 novembre

Rencontre avec Guy Laurent, directeur des Festes d'Orphée, pour sa conférence, "Les muses rassemblées par l'amour, idylle mise en musique par M. Campra"

18 h 30 salle Alphonse-Daudet -Espace Georges-Duby (1er étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Vendredi 18 novembre

Concert de la chorale A Piacere d'Éguilles-Foyer Rural Espace Georges-Duby, 20h30.

Vendredi 18 novembre, Vendredis 2 et 16 décembre

Invitation à la musique animé par Robert Fajon

Thème du trimestre : "la musique de chambre, la sonate, le quatuor, de Joseph Haydn à Bella Bartok"

9 h 30 salle Camille-Claudel - Espace Georges-Duby (1er étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Dimanche 20 novembre

« Danse à Éguilles » sous la présidence de M. le maire et en coopération avec la Confédération nationale de danse Région Paca, Espace Georges-Duby. Programme sur eguilles.fr, rubrique agenda. Renseignements et inscriptions 04 42 92 55 07

Dimanche 20 novembre

Primaire Les Républicains, 1^{er} tour.

Bureau N°1 en mairie. Bureau n° 2, école du Surville.

Lundis 21 et 28 novembre

L'histoire de l'histoire animé par Lucien Bourguignon, professeur agrégé d'histoire. 18 h 30 salle Alphonse-Daudet -Espace Georges-Duby (1er étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Jeudi 24 novembre

Festival Tous Courts, 34° édition : Espace Georges-Duby, programme et horaires à venir.

Samedi 26 novembre

Concert organisé par La Datcha Kalina, Trio Zakat, chants et musiques russe, serbes, grecques et arméniennes – Espace Georges-Duby, 20 h 30.

Entrée : 16€, adhérents : 13€ Réservations : 06 20 97 35 68 / 04 42 92 68 78

Dimanche 27 novembre

36° édition de la course pédestre l'Équillenne.

Dimanche 27 novembre

Concert de Sainte-Cécile de l'harmonie municipale d'Éguilles à 17 h, Espace Georges-Duby.

Dimanche 27 novembre

Primaire Les Républicains, 2º tour. Bureau N°1 en mairie. Bureau n° 2, école du Surville.

Mardi 29 novembre

Forum Emploi 2016 à Lambesc, Cosec- avenue Léo-Lagrange 8 h/15 h. Contacts:

Evelyne Toth: 04 42 57 93 12 ou Sandie Benazet:

04 42 17 02 95; BME Lambesc: bme@lambesc.fr

Jeudis 1er et 15 décembre

Atelier d'écriture animé par Geneviève Chaigneau 18 h salle Camille-Claudel - Espace Georges-Duby (1er étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Samedi 3 décembre

Marché de Noël, Grand-Place.

Samedi 3 décembre

Collecte de jouets, journée organisée par « Les Chats Faux », Espace Georges-Duby.

Lundi 5 décembre

Apéritif littéraire animé par Patricia Olivaux-Durnez Thème: Noël et sa magie 18 h 30 salle Alphonse-Daudet -Espace Georges-Duby (1er étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Mercredi 7 décembre

Repas de Saint Vincent de Paul, Espace Georges-Duby.

Jeudi 8 décembre

Goûter des Anciens, offert par le CCAS, Espace Georges-Duby.

Vendredi 9 décembre

Loto Éguilles Action humanitaire, Espace Georges-Duby.

Samedi 10 décembre

Loto du Don du Sang, Espace Georges-Duby.

Dimanche 11 décembre

Loto Éguilles Foyer Rural, Espace Georges-Duby.

Lundi 12 décembre

Rencontre avec Rocco Rante, archéologue au musée du Louvre, pour sa conférence, "La route de la soie, de l'Antiquité au Moyen-Âge"

18 h 30 salle Alphonse-Daudet -Espace Georges-Duby (1er étage) Voix Auréliennes 04 42 92 65 25

Jeudi 15 décembre

Don du sang, 15 h 30 - 19 h 30, Espace Georges-Duby.

Dimanche 22 janvier 2017

Primaire de la Gauche, 1er tour.

Dimanche 29 janvier

Primaire de la Gauche 2e tour.

Recensement de la population d'Éguilles

7510 habitants en 2013, combien serons-nous en 2017 ? En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population. L'objectif : mesurer la population vivant en France pour mieux s'adapter à ses besoins. Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. Le recensement est donc une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

Cette année, le recensement se déroulera dans notre commune du 19 janvier au 18 février 2017.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Le recensement, c'est utile à tous!

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est élevée. Ceci est d'autant plus important au regard de la baisse des subventions que nous connaissons.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.



édito



par Robert Dagorne maire d'Éguilles

Mes Chers Administrés,

J'ai le plaisir de vous présenter ce cinquantième numéro de votre revue municipale.

Comme vous pouvez le constater, l'édition de ce numéro anniversaire a été l'occasion d'un « lifting », et si vos rubriques habituelles ont été conservées, leur présentation a été quelque peu modernisée.

Précédemment, je vous informais, chiffres à l'appui, de l'impact des mesures prises par les services de l'État sur les finances de notre commune.

Le maire que je suis, comme tous les maires de France, se doit d'être attentif, jour après jour, à la moindre dépense. Certains, pour continuer de fonctionner, n'ont eu d'autres solutions que de recourir à une augmentation massive des impôts locaux. En ce qui me concerne, je rejette cette idée et maintiens leur stabilité, sachant combien l'État a déjà pesé ces dernières années sur le budget des contribuables.

Pour ne rien arranger, la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE va nous conduire lentement à la ruine : en étant absorbés contre leur gré, les villes et villages des communautés de communes saines vont devoir éponger la dette colossale de l'ancienne communauté urbaine de Marseille (CUM), soit 1 milliard 600 millions d'euros. Soyez certains que je mettrai tout en œuvre pour limiter les effets négatifs de ce marché de dupes.

Enfin, un nouveau coup est porté aux communes. La loi ALUR de l'éphémère ministre du Logement Mme Duflot d'Europe Écologie Les Verts, nous contraint d'abandonner notre Plan d'occupation des sols (POS) au profit d'un Plan local d'urbanisme (PLU).

Avec ses mesures doctrinaires et uniformes, celui-ci transformera fondamentalement la physionomie de notre village. Là aussi, je ferai tout mon possible pour que ce PLU colle au plus près à notre ancien POS, qui est à l'origine de la richesse du territoire d'Éguilles et qui a été le garant de notre environnement, vous pouvez compter sur moi. Prochainement, je communiquerai de façon plus approfondie sur ce nouveau plan. Bien à vous.



Ambroise Tropini n'est plus

Le conseil municipal d'Éguilles est en deuil.

Celui qui en a été très longtemps le doyen, Ambroise Tropini, nous a quittés le 17 août 2016 à l'âge de 85 ans.

Ambroise était issu d'une famille de bergers. Jusqu'en 1975 les troupeaux de moutons de la famille Tropini ont foulé les prés de notre village. Ambroise, lui, crée sa propre exploitation agricole en 1948 et la consacre à la culture du blé et principalement à celle de la vigne. C'est à cette époque qu'il rencontre le docteur J. Roman, éguillen et fondateur de l'Hospitalité Ste-Marthe. Ambroise s'y engage à ses côtés ainsi que son frère Esprit. Il rencontre Marie Tolosa, éguillenne elle aussi, représentante d'une section MJC. Ils ne vont plus se quitter. Son engagement à l'Hospitalité durera plus de 65 ans.

Un temps administrateur de la cave coopérative d'Éguilles, il œuvre à la classification de nos vignobles en AOC. En 2002, il est élevé au grade d'officier dans l'ordre du Mérite agricole ainsi récompensé pour une vie de labeur et d'attachement au terroir.

Ambroise a été conseiller municipal de 1983 à 2014, faisant l'unanimité auprès de ses collègues.

C'est une « figure » de notre village qui s'en est allée. Nous saluons la longévité de son engagement auprès de ses concitoyens et nous regrettons l'ami, l'homme bon et généreux qu'il était.

À son épouse Marie, à ses fils Bernard et Jean-Jacques, à ses petits-enfants, Emmanuelle, Sophie, Julien, Nicolas et Jérémy qui a succédé à son grand-père au sein de notre conseil municipal, à ses proches, nous présentons nos condoléances les plus attristées.

Éguilles Infos n° 50 – PAGE 3 – octobre 2016

Éguilles infos est édité par la mairie d'Éguilles, directeur de la publication : Robert Dagorne. Rédaction, reportages : Jean-Louis Mas, Catherine Sene, Nicole Bauchet, Renaud Dagorne, Aurélien Dyjak, Constance Bérenger. Photos X, Patricia Artaud, Marylène Maccagno, Jean-Louis Mas. Maquette Studio Brun, Éguilles. Imprimerie WhiteBox Agency. Les articles sont écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute erreur qui se serait glissée dans ces pages serait indépendante de notre volonté. www.equilles.fr

<u>on en parle</u>

Aguio cuisto par Jérôme Markarian

Jérôme est un cuisinier passionné par les produits frais, les saveurs et les petits plats qu'il invente. Lorsqu'il a décidé de monter sa structure, il est parti d'un constat de son épouse Rachel, infirmière à domicile : les repas habituellement livrés à domicile aux personnes âgées ou handicapées, s'ils sont toujours de bonne qualité, ne sont pas toujours appétissants, et les menus sont imposés. Pourquoi ne pas proposer à ces personnes une autre formule faite de bons petits plats et de choix ? Le créneau du portage de repas à domicile était tout trouvé et les petits plats de Jérôme s'adressent à tous. Mais avec lui, rien que des produits frais, de saisons, et de surcroît, souvent bio, du fait maison, une carte de propositions différentes chaque semaine, la possibilité de commander la veille pour le lendemain,





et des tarifs tout à fait abordables. Pour recevoir sans se fatiguer, pour se régaler même si on n'a pas le temps de cuisiner, et pour se nourrir sainement quand même, on peut commander la veille pour le lendemain et se faire livrer gratuitement à domicile, oŭ sur son lieu de travail, des petits plats frais et savoureux! Aguio Cuisto est déjà une formule dont « on parle » à Équilles Plat: 7,50 € Entrée + plat : 9 € Entrée+plat+dessert : 12 €

Pour gôuter 06 29 05 10 01 aguio.cuisto@gmail.com Pour découvrir la carte chaque semaine : facebook.com/aguiocuisto





Laurie Sturlese, éguillenne depuis l'âge de 7 ans, audioprothésiste diplomée d'État, a décidé, tout naturellement, d'ouvrir un centre auditif en plein cœur d'Éguilles. La perte de l'audition se produit progressivement et parfois il faut longtemps avant qu'elle devienne gênante. Laurie Sturlese tient à vous sensibiliser, plus tôt elle est décelée, plus vite elle sera traitée et meilleures seront les chances de ralentir la dégradation de l'oreille, voire de la stabliliser. Cela est possible grâce à la technologie actuelle et à une méthodologie adaptée et personnalisée. Laurie vous propose un bilan auditif gratuit, en vue de dépister une baisse d'audition (tout comme la vision, l'audition se mesure). Et dès lors que votre médécin aura prescrit un équipement auditif, elle vous guidera vers le type d'appareillage le mieux adapté en fonction de votre perte d'audition, de vos habitudes et de vos besoins quotidiens. Les

appareils « dernière génération » permettent au porteur de bénéficier d'une véritable rééducation auditive et ce sont des outils indispensables pour réapprendre à entendre et à

des outils indispensables pour réapprendre à entendre et à écouter. Laurie accompagne le patient dans toutes les phases de l'appareillage : une période

l'appareillage : une période d'essai avec des réglages progressifs, environ toutes les semaines (rééducation progressive) permet une adaptation en douceur. Par la suite, un accompagnement pendant toute la durée de vie de l'appareil (5 à 6 ans en moyenne) permet de tenir compte des éventuelles baisses d'audition ainsi que des nouveaux besoins du patient. Pour une tranquillité d'esprit, la plupart des modèles sont « garantis constructeur » pendant 4 ans. L'évolution technologique permet de fabriquer des appareils automatiques de plus en plus performants, de plus en plus petits et discrets. Il existe maintenant des appareils rechargeables : finie la corvée des piles à changer! Pour les patients souffrant d'acouphènes (sifflement d'oreille), des appareils spécifiques et une démarche thérapeutique existent aujourd'hui. Audition conseil vous propose

également de nombreux accessoires, des casques dernier cri pour la télévision et une gamme complète de téléphones amplifiés.

Et comme « mieux vaut prévenir que guérir », Audition conseil protège aussi vos oreilles en fabriquant des bouchons sur mesure : anti-eau, anti-bruit pour le sommeil et anti-bruit avec filtres pour les travaux bruyants et pour les musiciens. Pour un test auditif gratuit, prenez rendez-vous : 04 42 51 20 66

Audition conseil 8, rue du Grand-Logis lcaeguilles@free.fr



Autentic

Le temps d'une pause au cœur du village d'Éguilles, sur la Grand-Place, venez passer un agréable moment et profiter de la terrasse. Cette restauration dite rapide reste cependant artisanale et évolue au fil des mois pour

travailler des produits de saison.
Les formules
« Petit-déjeuner » (1 café, 2 viennoiseries et jus frais),
« Menu » (panini, salade ou chips, dessert et boisson) et pizzas, bruchettas, soupes, salades et plat du jour... régalerons vos papilles. Et pour finir par un touche sucrée, sont proposés des

muffins, brownies, tarte du jour, glaces... Ouvert le lundi de 8 h à 16 h et du mardi au samedi de 8 h à 18 h sans interruption.

Sandwicherie – Pizzeria – Café Sur place et à emporter Tél.: 04 42 92 76 52 autentic-pizza.fr



quilles Infos n° 50 – PAGE 4 – octobre 2016



La nouvelle agence du Crédit agricole

Ouverte en mai dernier, cette nouvelle agence a été conçue pour être plus facile d'accès, moderne et accueillante, mais pas seulement! La nouvelle agence Crédit agricole d'Éguilles reflète la transformation engagée par le Crédit agricole Alpes-Provence : proposer à ses clients un « concentré d'expertises » quel que soit le projet, pour un particulier ou un professionnel, en regroupant toutes les compétences au sein d'une équipe dédiée et en mettant à la disposition des Éguillens les dernières innovations digitales et interactives : tablettes tactiles, signature électronique, wi-fi, rendezvous en visioconférence avec leurs experts... Le Crédit agricole est donc « Une banque 100 % humaine et 100 % digitale » pour que ses



clients puissent choisir, selon leurs besoins, de fonctionner avec leur banque, en agence ou à distance . Ludovic Bardelet, le nouveau directeur ainsi que son équipe sont disponibles au : 70, avenue du Père-Sylvain-Giraud

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h45 Le samedi de 8h30 à 12h45 Contact : 04 84 60 84 17 (appel non surtaxé)

Véronique, assistante de vie sociale.

Diplômée d'État, ayant 15 ans d'expérience, Véronique est spécialisée dans l'aide à domicile aux personnes agées. Elle se charge de l'entretien de la maison, l'accompagnement aux sorties, les courses, l'habillage, les démarches administratives. Elle cuisine dans le respect des régimes éventuels, elle assure la coordination avec la famille et l'assiste dans les

démarches administratives et les relations interprofessionnelles avec l'équipe médicale. Véronique possède un brevet de secouriste. Domiciliée à Éguilles et véhiculée, elle travaille en indépendante et accepte les règlements CESU.

Pour la contacter : 06 22 48 13 64

Muriel Pineau Assistance informatique

Muriel Pineau est formatrice en informatique professionnelle et spécialisée en communication Web pour les entreprises : création de sites, référencement, rédaction web.
Elle met également ses compétences au service des particuliers en proposant à domicile des séances d'initiation et de l'assistance informatique. En particulier elle peut vous aider à démarrer ou vous

assister lors de toutes les démarches administratives pour lesquelles le recours à Internet est devenu obligatoire : déclaration d'impôt en ligne, déclaration d'emploi d'une personne à domicile, demande de justificatifs d'état civil, etc.

Pour la contacter : 09 77 73 59 81 ou 06 70 59 00 08 muriel@arteacom.fr Site web: arteacom.fr

La brasserie Adonis

Il existe un nouveau lieu de détente pour déjeuner ou dîner à Éguilles: La brasserie Adonis vous accueille en salle ou sur sa terrasse au bord de la piscine. Son équipe vous invite à déguster une cuisine traditionnelle, gourmande et créative, accompagnée d'une sélection des meilleurs vins de la région.

carte: pour déjeuner du lundi au vendredi midi et pour dîner du lundi au jeudi soir, une adresse à découvrir.

Brasserie Adonis, CD 10 3828, route de Berre 04 42 16 06 10 info@adonis-aix.com www.adonis-aix.com



Éric Gensollen, travaux à la carte chez vous.

Éric Gensollen a créé sa société en 2011 avec l'envie de ne pas se spécialiser ni de s'éparpiller. Il intervient donc pour des opérations ciblées dans lesquelles il peux exprimer son goût pour la précision et sa créativité, entre petits travaux de bricolage, d'entretien précis et de second œuvre. Plusieurs cordes à son arc donc :

- entretien des piscines (mise en hivernage, demarrage, entretien régulier, etc.); - installation et entretien de systèmes d'arrosage; - agencement: montage de meubles, agencement d'intérieur (cuisines, mezzanines...) et d'extérieur (abris bois, terrasses, pergolas, tonnelles...). Créatif, il peut également vous aider à créer votre propre projet, qu'il soit en bois ou en métal.

Enfin, il peut intervenir pour réaliser de petites installations électriques, des dépannages, et surtout des réparations minutieuses telles que le réclament les objets et jouets anciens. Pour toutes ses créations Éric Gensollen vous proposera un projet et un devis.

Éric Gensollen 200, chemin de la Diligence 06 33 059 159 eric.gensollen@orange.fr



<u>on en parle</u>

Catherine Kessler : Le sourire des coquelicots Le premier roman d'une Éguillenne



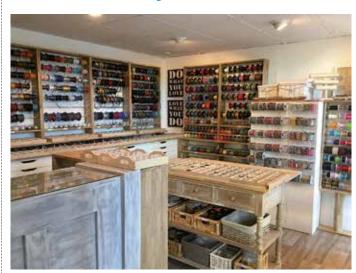
Paru en juillet 2016, le livre de Catherine Kessler, basé sur une histoire vécue, nous fait remonter le cours de l'histoire et parcourir l'Europe. Catherine Kessler est peintre, historienne de l'art et également une grande voyageuse.

généalogiques sur sa famille paternelle, l'héroïne met à jour un lourd secret de famille. Ses recherches vont l'amener à suivre les parcours de différents personnages en s'interrogeant sur les comportements complexes en temps de guerre. De Paris au front de l'Est, l'histoire se construit comme une enquête basculant au fil des chapitres entre l'époque actuelle et celle de l'occupation.

Catherine Kessler vit aujourd'hui en Provence, « Le sourire des coquelicots » est son premier roman.

Édition BOD, diffusion SODIS le-sourire-des-coquelicots.fr

Un fil à la perle : créez vos bijoux



Dans sa nouvelle boutique Anne Clerc-Renaud propose des éléments et des accessoires pour créer des bijoux fantaisie. Elle vous invite à imaginer des bijoux et à les réaliser vous même, en choisissant les couleurs et les formes de vos perles, vos cordons, vos rubans... Le plus difficile sera justement de choisir tant la palette est vaste : mélangez les matières et les couleurs, harmonisez les perles en pierre, naturelles ou semi-naturelles, les sequins, les breloques, les cordons textiles ou en cuir, les rubans fleuris. L'aventure a démarré il y a 5 ans sur Internet, et comme Anne vit à Éguilles elle a saisi l'oportunité d'un commerce libre pour la poursuivre en grand et en direct avec les fans de « DIY* ». Elle conseille, propose des idées et aussi ses créations finies. Pour se faire plaisir ou pour offrir un cadeau personnalisé: Un fil à la perle.

3, Grand-Place 04 42 57 82 88 contact@unfilalaperle.com Site: unfilalaperle.alittlemarket.com

* Do it yourself

Magali Denisot, ostéopathe

Depuis le 1er septembre, Magali Denisot consulte tous les jeudis en tant qu'ostéopathe D.O. c'est-àdire pratiquant exclusivement l'ostéopathie.

18 C, boulevard Léonce-Artaud sur rendez-vous : 06 80 12 95 29

Nulle part Ailleur's



Le magasin s'agrandit et se déplace, toujours sur la Grand-Place.
Pour fêter sa première année, Nulle Part Ailleur's a reçu le plus beau des cadeaux : un nouveau magasin plus grand, plus beau, pour un meilleur confort de sa clientèle.

Nouveau service : Dépôt

pressing

Même adresse : 3, Grand-place.

À venir découvrir dès aujourd'hui. Droguerie, art de la table et décoration... Une adresse incontournable pour vos cadeaux!

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h Tél. : 04 42 27 82 95 Nulle Part Ailleur's



Équilles Infos nº 50 — PAGF 6 — actohre 2016



Informatique & convergences pour les professionnels

Implantée sur le pôle d'activités des Jalassières depuis 2002, Izitek propose selon un concept de location évolutive des solutions de parcs et services technologiques pour les professionnels : informatique et bureautique, affichage dynamique, sonorisation, vidéo-surveillance, solutions d'encaissement. Location ou vente, la solution Izitek c'est tout compris: installation, maintenance, hotline dédiée, dépannage,

prêt de matériel, rachat de parcs, sauvegarde externalisée. Son point fort est la location évolutive : quelle que soit la durée contractuelle de votre location, votre parc est renouvelé au minimum tous les deux ans ; votre entreprise reste ainsi à la pointe des avancements technologiques de votre secteur d'activité. Izitek qui a commencé par développer ses activités en informatique et bureautique, a été amenée à intégrer la vidéosurveillance dans ses compétences et dans ses offres, puis l'affichage dynamique et désormais une offre audio-vidéo qui anime de nombreuses salles de sport ou de nombreux évènements.

Concrètement, vous trouvez « la patte » Izitek aux caisses connectées des magasins et restaurants, sur les écrans d'animations commerciales

ou d'affichage dynamique en supermarché, ou dans les vitrines, et quand vous pédalez « immobile » en traversant un paysage de rêve virtuel, c'est aussi Izitek qui a installé et adapté le matériel, les vidéos, la sono, pour encourager le sportif. Pour les professionnels, Izitek, c'est la technologie et l'innovation au service de leur activité, des solutions complètes en matériels et en utilisation, une simplification de leur gestion administrative et technique. Pour les clients des salles de sport c'est la stimulation sur grand écran, au restaurant c'est le confort d'une addition juste et rapide. Quand le consommateur final est heureux, l'entreprise qui utilise les solutions d'izitek se développe. Dynamique pas seulement en affichage, Izitek est partenaire et sponsor de nombreux évènements sportifs dans notre région : le Pauc handball, l'Ecos basket Éguilles, la Juriscup qui s'est déroulée au Vieux Port de Marseille du 15 au 18

septembre dernier ou l'Open

de la ville de Marseille sur le

IZITEK 20, rue Topaze ZI les Jalassières www.izitek.net

golf de la Salette.



Nouvelle zone bleue dans le village

À compter du 7 novembre 2016, les règles de stationnement dans le centre-village évoluent :



es places de stationnement « zone bleue » augmentent. Cette réglementation s'appliquera sur les lieux suivants : avenue du Père Sylvain-Giraud (devant la pharmacie et le vétérinaire), Parking du Mail, Place Lucien-Fauchier, rue du Grand-logis, Place Gabriel-Payeur, bd Léonce-Artaud (jusqu'à l'arrêt de bus n°18) (jusqu'à l'arrêt de bus n°18)

La zone bleue est délimitée par des marquages bleus au sol et des pan-neaux de signalisation et s'appliquera du lundi au vendredi de 8h à 12h et de **14h à 18h**. Le stationnement en zone bleue est gratuit mais limité à une durée maximale de 1h30 et impose l'apposition d'un disque de station-nement sur le véhicule stationné.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H A 12H DE 14H A 18H MAXI 1H30



Parallèlement, sera mis en place un stationnement « résidents ».

Ce stationnement a pour objectif de faciliter le stationnement en zone bleue des résidents du centre-village d'Eguilles dont la résidence principale est située dans un périmètre défini et qui ne disposent pas de place de stationnement privée. Les véhicules feront l'objet d'une redevance et seront différenciés par l'apposition d'une vignette « résidents '» sur le pare-brise. Celle-ci sera attribuée par le service de police municipale, après *municipale* étude du dossier de demande.

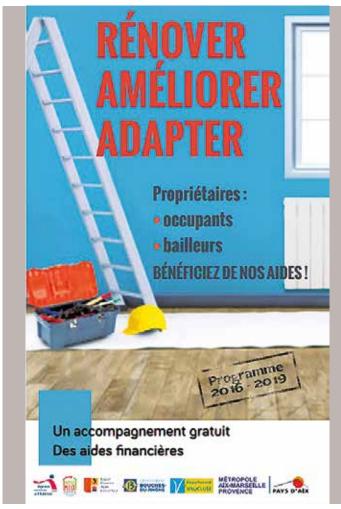
Des disques de stationnement sont en vente à la police

Vous retrouverez toutes les informations utiles aux stationnements « zone bleue / résidents » ainsi que les documents téléchargeables, sur le site officiel de la commune : www.mairie-eguilles.fr



environnement

Programme d'intérêt général « mieux habiter »



Madame Maryse Joissains, présidente du conseil de territoire du Pays d'Aix, informe que le programme d'intérêt général « Mieux Habiter - Mieux Louer » démarre pour la période 2016-2019 et s'applique sur l'ensemble des communes du Pays d'Aix.

S'appuyant sur un éventail important de travaux financés et une nouvelle disposition de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'auto-réhabilitation accompagnée (Ara), ce dispositif est destiné à accompagner techniquement et financièrement les propriétaires privés, occupants ou bailleurs privés conventionnés. L'objectif est de rénover

446 logements en 3 ans sur

Pays d'Aix.

l'ensemble des communes du

Renseignements: 0 800 30 00 20 (numéro vert depuis un poste fixe)



Riverains des voies publiques : rappel des obligations en matière de plantations

Au hasard de promenades dans les chemins de notre commune, on peut constater en de nombreux endroits un envahissement végétal gênant la circulation.
Dans notre précédent numéro, nous avons rappelé les obligations de bon voisinage en matière de haies et plantations.

Ces obligations s'appliquent aussi aux voies publiques. En voici l'essentiel à connaître: En matière de plantations, les obligations des propriétaires riverains des voies publiques dépendent de la nature des voies. C'est ce que rappelle le ministre de l'Intérieur dans une réponse publiée le 27 août 2015 au Journal officiel du Sénat.

Le long des chemins ruraux, les plantations d'arbres et



de haies peuvent être faites sans conditions de distance, ni de hauteur. Cependant, par arrêté, le maire peut prévoir, pour certains chemins ruraux de sa commune, que les plantations soient établies à une distance maximum de deux mètres de la limite de la voie afin de garantir la sécurité et la commodité du passage. Les propriétaires doivent assurer l'élagage de leurs plantations de façon à ce que les branches et racines n'avancent pas sur l'emprise des chemins. Lorsqu'il s'agit d'une voie communale ou départementale, les plantations doivent se trouver à au moins deux mètres de la limite de ces voies et les propriétaires sont tenus à une obligation d'élagage des branches et des racines à l'aplomb de la voie. Les

Toutefois, pour les chemins ruraux et pour les voies communales, le maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété s'ils menacent de tomber sur les voies ou lorsqu'ils gênent le passage.

plantations antérieures à septembre 1989 se trouvant à moins de deux mètres de la limite de la route communale

ou départementale peuvent

être conservées.

Source: Servicepublic.fr

Place du Vieux-Four



En plein centre du village, la place du Vieux-Four réaménagée est devenue toute pimpante : plantations, tonnelle où s'enroulent déjà les ombrages de l'été prochain, grande banquette pour le repos, les haltes et même les apéros entre amis, belles barrières en fer forgé pour la sécurité, et bien sûr ce beau boulodrome qui se remplit d'échos pagnolesques dès les fins d'après-midi. Pour le confort de tous, elle a été dotée d'une grande poubelle et d'un cendrier. Un souhait : que cette placette reste



toujours aussi jolie, propre et accueillante afin que tous les Éguillens, petits et grands, puisse en profiter longtemps.

<u>sports</u>

Vu à Éguilles, le Batman de Provence agit pour une jolie cause! Interview.

Éguilles Infos : Que faites-vous si régulièrement à Éguilles ?

Le Batman: J'y réside, c'est mon point de départ, et j'ai un attachement particulier à ce si joli village de Provence.













É.I. : Pourquoi vous déguisez-vous ?

L. B.: Je ne me déguise pas, je suis le Batman de Provence! et je m'engage en tant qu'ambassadeur d'une association en faveur de l'enfance polyhandicapée « Les Amis de Luisa ». Cette année, je me suis investi autour de la communication de l'évènement « Un Ventoux pour Luisa » afin de récolter des fonds et faire parler d'une maladie : l'encéphalite herpétique - contractée à l'âge de 9 mois seulement par la petite Luisa qui a 8 ans aujourd'hui. Ses parents l'ont emmenée en Tandem dans sa carriole... du pied au sommet du mont Ventoux le 7 mai dernier, un véritable exploit!

É.I. : Pourquoi cette association en particulier ?

L. B.: J'y ai été amené par mon ami Christian Haettich, parrain de l'évènement. Cet athlète handisport est hors norme, amputé bras et jambe gauches suite à un accident de la route, il gravit pourtant le mont Ventoux! Sa démesure est impensable, tant par ses exploits sportifs, mentaux, que de cœur...

É.I. : Une jolie dynamique s'est créée, si je comprends bien !

L. B.: Bien au-delà même! En plus de tous les participants et autres soutiens, cinq commerçants d'Éguilles se sont mobilisés pour récolter des fonds avec des urnes sur leur comptoir du 7 mai au 7 juin. Je les remercie infiniment, ainsi que leurs généreux clients, au nom de la petite Luisa.

É.I.: Quelles autres aventures, maintenant, Batman?

L. B.: Continuer à faire sourire, provoquer la joie, sensibiliser à de belles causes, à vélo. Il y a de belles valeurs à défendre et de l'humain dans toutes ces aventures extraordinaires. Merci à tous pour vos encouragements, et surtout votre plein engagement dans nos bonheurs simples partagés.

Patrick Denis est moniteurguide cycliste diplômé. Il se propose de vous emmener sur route, chemins ou singles, que ce soit autour d'Éguilles, au sommet du mont Ventoux, ou encore dans toute la région Paca. Sport, culture, patrimoine et terroir sont autant de composantes possibles de ses randonnées cyclistes auxquelles ne feront jamais défauts plaisir et bonne humeur!

Pour en savoir plus : www.jesuisletrefle.com jesuisletrefle@gmail.com ou 0650224176

Les commerçants d'Éguilles et leurs clients solidaires.

Éguilles Handball démarre fort.



La saison qui débute semble s'annoncer sous les meilleurs auspices pour le club d'Équilles. En effet les effectifs sont encore, cette année, en augmentation et les dirigeants, afin de pouvoir faire participer tous ses adhérents à des compétitions, ont dû engager deux équipes dans chaque catégorie. Le club compte 200 licenciés qui ne peuvent qu'apprécier le magnifique gymnase mis à leur disposition, l'encadrement par deux responsables entraîneurs pour chaque équipe ainsi que la mobilisation des parents pour leur soutien logistique. Après l'arrivée de Bernard Gaffet, venu épauler Claude Guilley chez les seniors, les autres équipes ont entamé dès ce week-end les premières phases de brassage afin de déterminer leur niveau d'évolution. Celles-ci étaient à double détente et, grande satisfaction, les trois équipes engagées se sont qualifiées pour le championnat excellence dès le premier tour.

Les moins de douze, les moins de quatorze et les moins de seize (déjà vainqueurs du championnat départemental d'honneur, remporté haut la main grâce à leur meilleure attaque et leur meilleure défense et invaincus durant toute la saison dernière), évolueront donc au plus haut niveau départemental. Une première et une grande satisfaction pour le club qui voit là le résultat de sa politique de formation. Les moins de dix-huit participeront pour la première fois au championnat de lique et vu la qualité de l'effectif, ils devraient y accomplir un parcours plus que satisfaisant. La deuxième équipe de cette catégorie évoluera dans le championnat départemental. Seule petite ombre au tableau l'élimination dès le premier tour de la coupe de France de l'équipe senior qui a dû s'incliner devant une redoutable formation azuréenne.

<u>sports</u>

Le ball-trap d'Éguilles





Il y a trois ans, nos traditionnels « caniers de village » revoyaient le jour dans notre belle ville d'Équilles, et c'est grâce à Renaud Dagorne, conseiller municipal, tireur sportif et Claude Rosoli, président de l'association de chasse d'Équilles « Lou Perdigau », qu'aujourd'hui cette tradition fait à nouveau partie de notre vie communale. Forte du succès des deux premières années, la municipalité a souhaité pérenniser cette manifestation en l'installant dans le domaine de Saint-Martin, au lieu-dit « l'Enclave ». Bien entendu. ce lieu est complètement clôturé et sécurisé en ce qui concerne la sécurité incendie et en matière d'activité de tirs aux fusils de sport. Ainsi comme annoncé, trois ball-traps étaient prévus pour cette année 2016. Le premier, le 19 juin, était réservé aux tireurs et chasseurs éguillens. À cette occasion, de jeunes chasseurs ont pu découvrir la pratique du ball-trap en toute sécurité. Certains se sont même

découvert une passion. Le deuxième, prévu le 17 juillet, a été annulé par respect des évènements tragiques à Nice. Le troisième s'est déroulé le 21 août, pour la Saint-Julien. À cette occasion s'est tenue la première manche de la rencontre amicale intervillage Éguilles-Puyricard, initiée il y a deux ans. Ainsi, les deux équipes formées chacune d'une dame, de deux juniors, de deux seniors, et d'un vétéran (Cf. fin de l'article), se sont affrontées. La deuxième manche, elle, s'est tenue le 28 août à Puyricard. Le trophée - une fois n'est pas coutume - a été remporté par l'équipe de Puyricard que nous félicitons, avec 44 points d'avance sur l'équipe d'Équilles. Il a été remis au vainqueur en présence de monsieur Jean-Pierre Bouvet, adjoint de Puyricard et vice-président du conseil départemental des BDR, de monsieur Jean-Louis Bettini (président du Balltrap Club de Puyricard), de monsieur Claude Rosoli et de Renaud Dagorne. Nous félicitons bien sûr l'équipe d'Éguilles qui n'a





pas démérité et n'a pas dit son dernier mot. Nous les encourageons vivement pour la revanche prévue en 2017. Il y a fort à parier que comme en 2014 et 2015, le trophée reviendra à Éguilles. Remerciement à messieurs Michel et Vincent Pons, dirigeants de l'entreprise Secofa, pour avoir gentiment sponsorisé le ball-trap d'Éguilles.

Équipe de Puyricard
Dame Brotelle Mélanie
Junior Thorel Christophe
Junior Silvy Guillaume
Senior Silvy Cyril
Senior Apprin Pierre
Vétéran Roccia Laurent
Équipe d'Éguilles
Dame Bernard Anahita
Junior Toupet Jérôme
Junior Xamena Nicolas
Senior Bergaglio Frédéric
Senior Caporgnio Sébastien
Vétéran Garreau Robert

Une belle initiative associative... Le bikepark d'Éguilles



C'est à l'initiative de Çhristopher Viande, ce jeune Équillen de 27 ans, passionné de VTT en colline, que le bikepark d'Éguilles à vu le jour en avril 2016. À l'origine, Christopher et ses amis se rendaient sur le chemin qui monte au domaine de Saint-Martin et utilisaient le relief naturel pour faire quelques sauts à VTT, puis cette activité a attiré de plus en plus de jeunes sportifs en quête de sensations! C'est ainsi que Christopher a eu l'idée de créer une association et en est devenu le président, accompagné d'Audrey Cardino, sa trésorière (et aussi pédicure podologue à Éguilles). La municipalité a été séduite par ce projet associatif sportif et par la fougue et l'enthousiasme de cette jeune équipe. Elle a donc mis à disposition par décision du maire un espace communal situé le long du chemin de Saint-Martin, fait livrer quelques mètres cubes de terre, pour que les riders, puissent « Shaper » leurs bosses, comme ils le disent (faconner leurs bosses). Aujourd'hui, l'association compte 15 adhérents et nul doute qu'elle saura en

séduire d'autres.

Interview du président : Éguilles Infos : Christopher, qu'est ce que le VTT freeride ? Et qu'est-ce qu'un bikepark ?

Le VTT descente/freeride est une discipline libre, c'est dévaler une montagne, une colline avec son VTT en utilisant le relief naturel pour faire des sauts. Un bikepark, est un « spot » (terrain) aménagé pour recréer un espace avec tout un concentré d'obstacles, sauts, chemins en dévers, etc.

E. I.: Comment vous est venue cette passion ? Comme la plupart des riders c'est en essayant la première fois dans les Alpes que la passion s'est installée! On devient vite accro, malgré que ce soit une discipline dure. On tombe souvent, on se relève et on recommence, on s'accroche et on progresse. Ce que je trouve intéressant, c'est qu'on se sent vite engagé vis-à-vis de la nature qui nous entoure, on se sent responsable de notre « spot », on veut qu'il reste propre et bien entretenu. Le bikepark rassemble plusieurs générations

iuilles Infos n° 50 – PAGE 10 – octobre 2016



de passionnés. Il occupe les jeunes du village, les responsabilise en entretenant les obstacles, sécurisant les tracés, on appelle cela « shaper » (modeler, façonner les modules de sauts, les chemins, etc.)

E. I. : Que pensez-vous du terrain mis à disposition par la mairie pour votre activité ?

Sur la commune d'Équilles, on ne peut pas trouver mieux comme « spot » malgré le peu de relief, ce terrain naturellement vallonné est parfait pour y construire un bikepark! La mairie d'Éguilles nous donne une chance, c'est très rare qu'une commune accepte ce type de projet et pour cela, je leur dit un grand merci au nom de tous les riders de l'association. Cette jeune discipline n'est pas vraiment reconnue officiellement par les communes. La mairie d'Équilles a donc fait preuve d'ouverture et de confiance ; cela nous motive d'avantage et on veut être à la hauteur de cette confiance.

E. I. : Quel est votre projet associatif ?

Dans un premier temps j'ai dû me renseigner pour la création de l'association, les assurances, préfecture etc. Vincent Olivetti, adjoint aux sports et Renaud Dagorne, conseiller municipal, ont pris le projet sous leurs ailes

et ont su me guider pour concrétiser notre objectif. Se sentir soutenus nous a donné un élan supplémentaire de motivation. Ils m'ont épaulé et conseillé dans les démarches à suivre.
Pour la suite, nous souhaitons créer un parc digne de ce nom avec des installations de tous niveaux. Notre but est de créer un petit bout de décors alpin pour avoir un « spot » de proximité.

Créer un bikepark officiel, c'est sécuriser notre passion car d'habitude les spots sont créés de façon illégale et à l'abri des regards (car souvent mal vus). Donc cachés et loin de tout. En cas d'accident, c'est beaucoup plus dangereux que d'avoir un spot officiel à proximité d'une route et d'un terrain fréquenté.

C'est d'ailleurs pourquoi nous sommes à la recherche de partenaire BTP qui pourraient nous aider dans les travaux (remblais de terre, élagage, don de bois : buches, rondins...)

Si vous êtes passionné de VTT acrobatique, amateur de



sensations fortes, aimant notre belle colline d'Éguilles – mais prudent quand même! – vous pouvez rejoindre l'Association Bikepark d'Éguilles en contactant Christopher Viande au 06 69 11 41 46.







à disposition par la

de l'année 2017.

du club.

municipalité et d'autre part à l'excellente équipe dirigeante

Aussi, afin de perpétuer ce sport bien représentatif de notre Provence, la municipalité a lancé la construction d'un terrain couvert permettant aux passionnés de jouer par tous les temps. Les travaux ont démarré, et la structure sera opérationnelle pour le début



auilles Infos n° 50 – PAGE 11 – octobre 2016

gros plans

LA FORGE ÉGUILLENNE, FERRONNERIE D'ART







Franck Guilley est aux commandes de la Forge éguillenne, fondée en 1996 par son père Bernard Guilley qui lui a transmis sa passion et son savoirfaire de maître artisan.

Il y invente toutes sortes de pièces en fer forgé, inspiré par son matériau, par l'incidence d'un geste ou d'une technique. Il recrée des décors classiques ou art nouveau, il invente son propre design. Son imagination ne connaît que peu de limites : celles des souhaits de ses clients. Il apprécie beaucoup les échanges au cours desquels il écoute, imagine, propose, emmagasine et échange les idées.

Sa passion pour son métier s'exprime dans ses volutes, dans les justes proportions de ses objets et dans l'incroyable variété de ses créations : objets de décoration, mobilier, agencement, rampes d'escaliers, rambardes. Toujours des pièces uniques et originales dans lesquelles il lui arrive de mixer les matériaux avec goût. Ce qu'il préfère travailler est le style art nouveau, à cause de la variété des motifs laissant la part belle à son inventivité. Ce sont pourtant les objets les plus longs à réaliser, ainsi une volute

jusqu'à 4 heures de travail. Frank Guilley assure également la livraison et la mise en place de ses grandes pièces.

de 1,50 m environ peut demander

L'autre spécialité de la forge éguillenne est le fameux couteau « l'éguillen » au manche de corne. Il vous propose de fabriquer vous-même votre propre couteau lors d'un stage en deux étapes où vous découvrirez comment traiter le fer pour forger la lame, puis comment la polir et la monter.

Franck Guilley, entouré d'artisans locaux vous ouvre également son domaine lors de ses deux expositions annuelles, les forum des métiers d'art : prochain rendez-vous les 26 et 27 novembre 2016, et en mai 2017.

Et pour découvrir tout de suite les créations de Franck : Chemin des Avocats

04 42 28 23 13 - 09 79 55 92 24 - artdelaforge.com



À L'ESAT LES PARONS : JOURNÉE PORTE OUVERTE LE 15 NOVEMBRE 2016

Le mouvement Parcours 13 et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) des Bouches-du-Rhône, en collaboration avec le conseil départemental, organisent la troisième journée départementale « Portes ouvertes Esat (Établissements et services d'aide par le travail) » le 15 novembre 2016 lors de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. Cette journée est organisée afin de valoriser l'emploi des personnes handicapées et améliorer la connaissance de la sous-traitance locale et sociale.

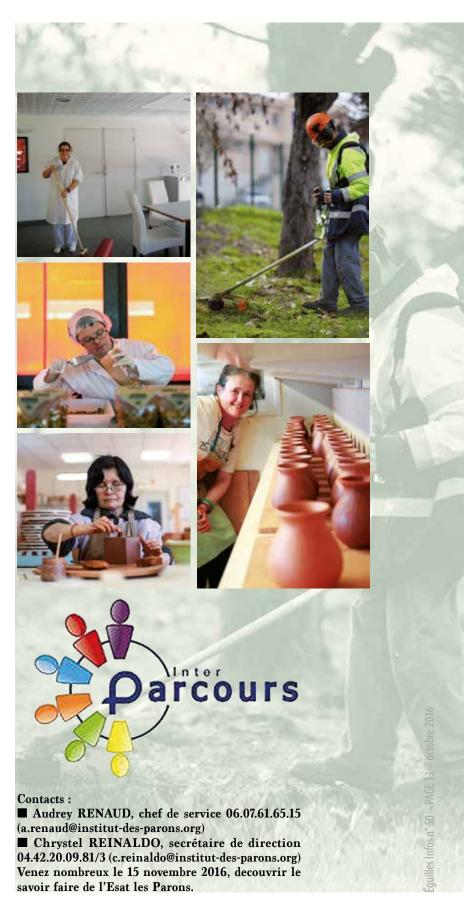
L'Esat les Parons situé aux portes d'Éguilles sur la route départementale 17, ouvrira donc ses portes le 15 novembre 2016, et de 13 h à 17 h. Vous pourrez découvrir les sections professionnelles suivantes :

- Entretien des locaux (maintenance, hygiène des locaux).
- Repassage et petite couture : un atelier repassage et petite couture est ouvert au public extérieur et accueille les clients selon un planning horaire proposé.
- Artisanat (poterie, céramique) : Le travail de la terre comme vecteur sensoriel favorise le développement des capacités manuelles et créatives des personnes accueillies. La boutique installée au cœur est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
- Entretien des espaces vert et voirie : propositions d'entretien des espaces verts à des collectivités locales, des entreprises et quelques particuliers.
- Conditionnement : conditionnement et emballage de produits alimentaires fonctionnant à partir de commandes hebdomadaires qui émanent d'entreprises de la région aixoise.

Bien évidemment, la commune d'Éguilles s'associe à cette manifestation départementale et plus particulièrement à la journée portes ouvertes de l'Esat les Parons, puisqu'elle dispose d'un contrat avec ce dernier pour l'entretien de sa voirie et ses espaces verts.

Éguilles n'a pas attendu la loi du 11 février 2015 (qui oblige chaque employeur public ou privé de plus de 20 salariés à employer 6 % de personnes handicapées), pour faire appel aux services de l'Esat les Parons, puisque les contrats datent de 1995.

Nous remercions les associations et partenaires publics qui organisent ces manifestations et plus particulièrement M^{me} Julie Diederichs, animatrice de réseaux à l'association « Interparcours 13 » et de surcroît éguillenne, qui travaille tout au long de l'année au service de ces établissements.



<u>gros plans</u>

LA RÉCOLTE DES **OLIVES A COMMENCÉ!**

Le Moulin à huile d'Éguilles n'est plus dans le village depuis 2014.

Il se situe maintenant au 520 de la route des Milles, à Éguilles : plus pratique d'accès, il transforme les olives de plus de 2 500 oléiculteurs, professionnels et amateurs.

Ses trois associés, Cédric Barle, Nathalie et Rodolphe Serra-Tosio vous y accueillent pour collecter vos olives et les transformer en huile. Ouvert aux petits producteurs (à partir de 1 kg d'olives), comme aux professionnels, ce moulin vous permet, à partir de votre production, de déguster de l'huile d'olive du pays d'Aix, tout au long de l'année.

Le principe est simple : vous apportez vos olives et revenez après transformation récupérer l'huile. Confier vos olives au moulin pour qu'il les transforme en huile vous permet de consommer de l'huile d'olive du Pays d'Aix, extraite à froid et à moins de 5 € le litre!

La campagne 2016 s'annonce délicate, du fait de la mouche de l'olive qui fait des dégâts.



Le nouveau Moulin d'Éguilles a donc ouvert plus tôt cette année, dès le samedi 1er octobre 2016, pour vous permettre d'y apporter vos olives avant qu'elles ne tombent et se gaspillent.

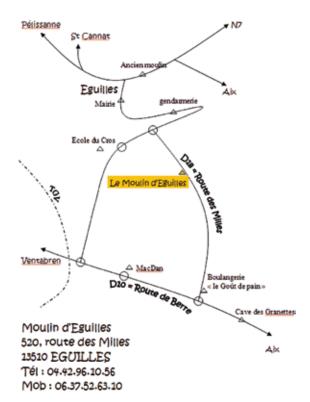
Horaires complets:

Du samedi 1er au samedi 15 octobre : du lundi au samedi de 17 h à 19 h

Du lundi 17 octobre au dimanche 27 novembre : du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h (sans interruption) et le dimanche de 17 h à 19 h

Et du lundi 28 novembre au samedi 24 décembre : du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h (sans interruption)







Site internet: www.moulindeguilles.net e-mail: moulin.eguilles@gmail.com

AURÉLIEN ET MATHIEU, 15 ANS, PASSION CINÉMA ET HISTOIRE

Lorsqu'un professeur de lycée passionne des jeunes eux-mêmes passionnés par le cinéma naît un très beau projet.

Aurélien Ranc et Mathieu Jacoulet déjà cinéastes amateurs et passionnés se sont saisis d'un sujet qui les a captivés à travers les cours de leur professeur d'histoire, M. Bernard Mahsela: la résistance et les persécutions nazies pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils ont monté un projet de film et sont partis d'emblée avec un objectif: présenter leur film au concours national de la résistance et de la déportation.

Le thème du concours, « la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi » aurait pu sembler bien rébarbatif à des garçons de 15 ans ! Mais pas à Aurélien et Mathieu qui se sont immergés dans le thème et projetés dans le contexte d'une époque qu'ils n'ont pas connue. Ils se sont lancés dans un gros travail de recherches, images, récits, bibliothèques... Ils ont exploré le Camp des Milles. Très vite ils ont écrit un scénario, établi un budget, récoltant 550 € pour acheter du matériel et des accessoires, ils ont fouillé les greniers des grands-parents pour dénicher vêtements et objets d'époque.

Ils ont scénarisé et soigné leur film dans les moindres détails pour éliminer les erreurs techniques et historiques, partant du principe qu'en tant qu'amateurs ils se doivent d'être perfectionnistes. Et toujours parce qu'ils ne se considèrent pas comme des pros, ils ont misé sur l'originalité du scénario et des images, ne reculant pas devant des scènes réalistes destinées à choquer le spectateur afin de détourner l'attention

d'éventuelles fautes techniques. Leur scénario est une fiction pure, mettant en scène plusieurs personnages dont les histoires parallèles finissent par se rejoindre. Le contexte est la rafle des Juifs à Marseille en 1942. Volontairement, afin de pas être limités dans leur exploitation du sujet, le titre ne sera donné qu'une fois le film entièrement achevé.

Encouragés par leur prof « génial », M. Mahsela, soutenus par la municipalité d'Éguilles qui a donné toutes les autorisations nécessaires au tournage, par la police municipale et par Daniel Lambert, président de la section cinéma Atarci d'Éguilles-Foyer Rural, ils mènent leur projet en toute autonomie, gérant la technique, leur temps, la cohésion d'une équipe d'une centaine de personnes bénévoles et un timing qui ne laisse pas de place aux hésitations. Les vacances d'été leur ont permis d'avancer, mais il leur reste encore huit jours de tournage (les rues d'Éguilles figurent le Marseille

de 1942), et tous les travaux de post-tournage. Ils veulent présenter un produit complet, soit un DVD dans sa boîte.

Le film doit être remis au jury du concours fin mars 2017, les résultats régionaux seront proclamés en juin 2017, les résultats nationaux en septembre. Les prix seront remis à l'Élysée en octobre.

Nous leur souhaitons de tout cœur de réussir ce beau parcours et de se retrouver à l'Élysée dans un an!





LE CIEL ÉTAIT AVEC BACCHUS

Cette année encore, la Fête des vendanges du Cellier d'Éguilles s'est déroulée sous un beau soleil. Parler du temps n'est pas anodin en matière de viticulture, la météo est la patronne des agriculteurs, et elle a fait de cette journée du 25 septembre une réussite. Vendanger manuellement si le temps est beau, c'est profiter d'un cadre champêtre, travailler dans une équipe et faire connaissance de ses voisins de coupe, éguillens ou non, venus pour cette ambiance festive, mais aussi pour apprendre. Car les coopérateurs et le personnel du Cellier sont à leur disposition tout au long de la journée pour répondre à toutes leurs questions, tant sur la culture de la vigne, le déroulement des vendanges, que, lors de la visite de la cave, sur la vinification.

Enfin, ce vin, il faut apprendre à le déguster, découvrir ses arômes, tenter de reconnaître les cépages, le terroir. Cette Fête des vendanges est l'occasion de goûter aux mouts (raisin juste issu de pressoir) qui, répartis dans les cuves et délicatement assemblés, donneront les cuvées comme l'Ophélie, le Sieur pour les rosés, le Blason Pourpre et le Sieur pour les rouges, et pour le blanc notamment le domaine de Colavery.



Qui dit fête dit festin : le repas est servi et règne à table la même bonne humeur que dans les champs, le repas est campagnard mais délicieux : taureau en barbecue, fromage, tarte aux pommes, fruits, café. Les agriculteurs ont été très heureux de vous accueillir pour cette 5° édition, et vous donnent rendez-vous l'an prochain!

Et en attendant, vous pouvez retrouver le Cellier d'Éguilles soit à la boutique, 30, avenue du Père-Sylvain-Giraud, soit sur le site « lecellierdeguilles.com », soit sur leur page facebook.

associations

FORUM DES ASSOCIATIONS, AFFLUENCE RECORD!



traditionnel forum réunissait 41 associations venues proposer leurs activités aux Éguillens.

Durant toute la journée de très nombreux Éguillens ont pu découvrir la diversité de leurs offres dont la richesse n'a d'égale que la qualité.

Nul doute que chacun a pu ainsi satisfaire son sou-

Nul doute que chacun a pu ainsi satisfaire son souhait à voir les sourires à la sortie de l'Espace Duby. Pour ceux qui ont raté cette journée, rien n'est perdu, ils peuvent contacter directement les associations (leurs coordonnées sont sur le site Internet municipal – rubrique associations) ou se renseigner auprès de l'office de tourisme.

Le 10 septembre dernier, la nouvelle édition du



ÉGUILLES FOYER RURAL

À l'occasion du forum des associations, Éguilles Foyer rural a actualisé ses propositions : tout d'abord, la section Voyages a pris son indépendance, sous le nom de Éguilles Voyages – Lou Pantail, et propose un programme de voyages alléchant dont l'agenda s'étend jusqu'en février 2018 (à retrouver sur eguilles. fr/associations/Éguilles Voyages-Lou Pantail.

D'autre part, les activités précédemment proposées par Tout Art sont désormais organisées par Éguilles Foyer rural, ainsi sa palette s'est élargie, en particulier dans le domaine sportif (Pilates, yoga, cours de gym).

Enfin la section Ciné-club a concocté un programme de films cultes à retrouver une fois par mois (programme sur eguillesfoyerrural.org)

A.C.E.

Trois nouveaux cours font leur entrée au programme de cette année : première étape avant Brodway, la classe de Music Hall, découverte de la zen attitude avec le yoga, enfin classe théâtre pour adultes.

CLUB PARFUM D'AVENTURE

Le club propose tout un programme d'activités : des randos régulières ou à thème selon la saison, séjour bien-être ou séjour découverte, spéléo, parcours aventure, sorties culturelles. Toute une palette à vivre entre amis ou en famille le week-end et à découvrir sur eguilles.fr/associations/sport

Contact: 04 42 28 37 09 clubparfumdaventure@free.fr



tourisme

TAXE DE SÉJOUR, MÉTROPOLE : LE POINT

Dans le cadre de la mise en place de la métropole Aix-Marseille-Provence, chaque commune conserve sa mission d'accueil et d'information, ainsi que celle de la promotion touristique locale.

En parallèle, les dispositions concernant les hébergements touristiques ont été finalisées concernant la taxe de séjour et l'obligation de déclaration d'hébergement en mairie.

DES BRIDGEURS « EN BRONZE »



Mesdames Graziano et Bouriaud, adjointes au maire, ont mis à profit l'assemblée générale du Bridge-Club d'Éguilles pour adresser au nom de la municipalité, leurs plus vives félicitations à Jocelyne Ohlicher, Dany Outhier, Ghislaine Perret, Francis Verzegnassi, Bernard Pons et Jean-Pierre Joly, pour leur médaille de bronze aux championnats de France interclubs deuxième division à Paris les 18 et 19 juin dernier. Madame Graziano, première adjointe, a remis à chaque médaillé un lot et une coupe individuelle personnalisée. Un grand moment de fierté, de convivialité et d'amitié, pour le club, qui s'est terminé autour d'un buffet apéritif.

Pour avoir hissé Éguilles au plan national, bravo et merci encore!



La taxe de séjour

La taxe de séjour est due par tout vacancier logeant sur le territoire de la commune, elle est perçue par le logeur et reversée à la commune. Le montant de la taxe doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit figurer sur la facture remise au vacancier. Il est également disponible à la mairie ou à l'office de tourisme. Cette taxe permet aux communes de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection de leurs espaces naturels touristiques. À Éguilles la taxe de séjour a été instituée en 2007 par délibération du conseil municipal du 12 septembre (2007/083) et récemment modifiée par délibération du conseil municipal le 14 avril 2015 (2015/027), l'établissant à 1€ par nuit et par personne pour les hébergements en chambre d'hôte, gîtes ruraux et meublés de tourisme, et à 1,50 € pour les hébergements hôteliers et est applicable du 1er janvier au 31 décembre.

Lors de sa délibération du 14 septembre 2016, le conseil municipal s'est opposé au transfert de la taxe de séjour communale à la Métropole, c'est donc toujours auprès de l'office de tourisme que chaque hébergeur doit déclarer le nombre de nuitées effectuées dans son hébergement (une nuitée = une personne ayant séjourné dans l'établissement pour 1 nuit) et verser le montant de la taxe collectée.

Les vacanciers exonérés sont :

- les personnes de moins de 18 ans ;
- les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la commune ;
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire;
- les personnes qui occupent des locaux gérés par des associations.

Pour l'année 2016, les derniers versements et déclarations pour la période du 1^{er} janvier au 30 novembre seront demandés aux personnes concernées au plus tard le 5 décembre. Une régularisation pour le mois de décembre interviendra à partir du 15 janvier.

Déclaration d'hébergement en mairie

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous voulez louer en hébergement touristique, vous devez le déclarer auprès de la mairie, qu'il soit classé ou non.

Toutefois, lorsque votre logement est votre résidence principale, c'est-à-dire que vous l'occupez au moins 8 mois par an, vous n'avez pas de déclaration à faire : vous pouvez louer librement votre logement 1 ou 2 mois pendant les vacances.



Carnet

Mariages

Félicitations!

MOUHIEDDINE Farid et ZAMAN Houria le 3 mai 2016 LEVEQUE François et DELPLANQUE Eloïse le 14 mai 2016 KAPIKIAN David et MORAEL Audrey le 28 mai 2016 LOMBARDI Alain et MAGNAC Françoise le 4 juin 2016 RENUCCI Mathieu et FERRARIN Aurelie le 4 juin 2016 CRÉNÉGUY Kevin et DAHAN Chrystal le 11 juin 2016 HECKENROTH Arnaud et NUMAKAMI Mariko le 24 juin 2016 COSTA Sylvain et COLOMER Corinne le 25 juin 2016 MORGANTI Alexandre et CARRIER Mélissa le 1er juillet 2016 LANNES Guillaume et DÉMAZURE Marie le 9 juillet 2016 SCHNEIDER Jérémy et THEY Emilie le 9 juillet 2016 IVACHEFF Adrien et DEMMENE DEBBIH Ryzlaine le 23 juillet 2016 EL BEZOUI Djamel et SELMI Anissa le 29 juillet 2016 POLENOR Hugues et BELKHODJA Sofiana le 6 août 2016 BOISARD Daniel et N'GUESSAN Aya le 27 août 2016 SABATIER Thibault et VO Thi Thanh Nhan le 10 septembre 2016 ZAREMBA Vincent et CREST Estelle le 16 septembre 2016 GERBAUD Thomas et GIUGGIOLA Laurie le 16 septembre 2016 SPEEG Hugo et QUIROGA ARDILA Maria le 30 septembre 2016 ESPOSITO Pierre et LONGEPIED Françoise le 1er octobre 2016 BARON Jean-Marie et MANDRILE Mathilde le 6 octobre 2016 PREVOST Théophile et WANG Kaiyue le 11 octobre 2016 FLEISCHMANN Nicolas et VADON Manon le 15 octobre 2016

Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

GIL Bernardine veuve GARCIA décédée le 10 mai 2016 TEYSSEIRE Francis décédé le 20 mai 2016 RAPEBACH Irène veuve PROLONGEAU décédée le 21 mai 2016 DESPLATS Philippe décédé le 26 mai 2016 BESOMBES Roger décédé le 5 juillet 2016 VERGNE Claude décédé le 13 juillet 2016 DOMINGUEZ Y ORENSANZ Pedro décédé le 19 juillet 2016 NICOLAS Jean-Louis décédé le 24 juillet 2016 ANTOMARCHI Joseph décédé le 24 juillet 2016 JEAN Robert décédé le 29 juillet 2016 TROPINI Ambroise décédé le 17 août 2016 LACAZE Pierre décédé le 17 août 2016 TRON Yvette veuve MAIGRET décédée le 9 septembre 2016 RICHAUDEAU Annie veuve DE GARATE décédée le 20 septembre 2016 COULOMB Jeanne veuve SOULIER décédée le 22 septembre 2016 BOUILLON Claudine veuve CARLOTTI décédée le 24 septembre 2016 ALEXIS André décédé le 30 septembre 2016 SALA Ambroise décédé le 3 octobre 2016 AGULHON Claude décédé le 8 octobre 2016

Libre expression de l'opposition municipale

450 logements supplementaires a minima sur la commune.

Dans le cadre de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme est élaboré le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document d'orientation par lequel le projet communal doit être défini pour les 10 ans prochains. Page 6 du document présenté par le maire d'Eguilles (consultable site Demain Eguilles), il est spécifié dans l'axe 1 « pour maintenir la population actuelle et accueillir la nouvelle population, la production d'environ 450 nouveaux logements est nécessaire». 30% de ces nouvelles constructions seront des logements sociaux soit 135. Dans le Plan Local Habitat de la Communauté du Pays D'Aix en Provence, le maire avait déjà voté ce quota de logements sociaux sur Eguilles en indiquant les zones de construction.

La population d'Éguilles était estimée en 2013 à 7 510 habitants.

Selon les indicateurs de l'INSEE il est estimé à 2,3 personnes par logement soit un accroissement de la population de 1 035 habitants la commune en 2025. Comme vous avez pu le constater, de nombreux permis de construire ont été accordés sur Éguilles, ce qui, mécaniquement, accroîtra encore la population d'Émilles.

d'Éguilles.
En 2015, 47 permis de construire ont été délivrés. A ce jour, en 2016, environ 65 permis de construire ont été accordés. Le maire a autorisé ces constructions avant le passage en PLU prévu pour fin mars 2017. Rappelons que le maire a tenu un discours dont l'axe principal était une opposition farouche à toutes constructions de logements sociaux la commune. Aujourd'hui, force est de constater un décalage important entre ses paroles et ses actes.

De surcroît, les amendes qui ont été notifiées à la commune pour le manque de logements sociaux s'élèvent à 1 320 932,65 €, comme le rappelle le maire dans son éditorial dans Eguilles infos n°49. Nous aurions pu économiser cette somme et l'affecter à des projets comme les rythmes scolaires qui participent à l'éducation de nos enfants.

Enfin le maire, annonce publiquement que son PLU sera déféré au Tribunal administratif! Dans ces conditions le PLU d'Éguilles risque de ne pas être validé à la date limite du 29 mars 2017, avec les conséquences législatives connues.

La position des élus de Demain Éguilles rappelée en conseil municipal est de répondre aux demandes de logements exprimées et enregistrées à la mairie. Actuellement, 90 demandes de logements ont été déposées même si elles ne sont

pas toutes éligibles à l'attribution de logements sociaux.

A titre complémentaire nous avons toujours défendu l'idée qu'il fallait réfléchir aux dispositifs facilitant l'accession aux logements pour les jeunes demandeurs prime accédante.

primo-accédants.
Pour nous, il conviendrait de construire des logements sociaux pour répondre à la demande déjà identifiée. Contrairement au maire, nous avons toujours tenu le même discours qui est à la fois réaliste et non politicien.

Salvator DI BENEDETTO Manuelle MERENDA Jacques LEBRIS Daniel ROUX

Nous écrire : contact@demain-eguilles.fr site web : http://www.demain-eguilles.fr



Le projet de réaménagement du château de Saint-Martin en centre-aéré pour les enfants d'Éguilles s'est finalisé pour les vacances d'été.

Dès son ouverture, celui-ci a affiché complet, faisant l'unanimité des enfants et de leurs parents.

Ces derniers ont exprimé leur satisfaction sur la qualité du lieu et de son environnement, sur le professionnalisme des animateurs et sur la diversité des activités, lors d'une réunion organisée par l'équipe d'animation.

Les petits Éguillens de la tranche d'âge des 3 ans ont continué à être accueillis à l'école du Surville, la demande trop importante ne permettant pas de



Afin que tous puissent à terme profiter du site de Saint-Martin, la municipalité a engagé des études afin d'augmenter la capacité d'accueil du château.



UNE RENTRÉE TRÈS ENCADRÉE...

Le matin de ce jeudi 1^{er} septembre ne ressemblait pas tout-à-fait aux précédents.

Pas d'aubade dans la cour du Cros, pas de parents dans les écoles, mais un certain embouteillage de ceux-ci devant les portails...

Le plan vigie-pirate renforcé était appliqué, selon les consignes édictées par les préfets à quelques heures de la rentrée, à Éguilles comme partout en France. Ces quelques désagréments hélas inévitables mis à part, la coopération de tous, directeurs d'établissements, parents d'élèves, personnel municipal, protection civile, gendarmerie, a permis d'assurer une rentrée sereine à nos petits écoliers.

La municipalité, comme chaque année, a profité des vacances pour effectuer les travaux nécessaires à l'entretien de ses deux groupes scolaires, permettant ainsi de démarrer l'année dans des locaux en parfait état.

Enfin, pour sa troisième année, l'application des « nouveaux rythmes scolaires » semble avoir atteint sa maturité, tant au plan de l'organisation qu'à celui des animations proposées, si l'on en croit la satisfaction exprimée par les parents lors des



réunions de présentation qui ont eu lieu dans les deux établissements.

En effet, pour cette rentrée, le nombre d'activités proposées est en augmentation, notamment en primaire, les tarifs sont inchangés malgré les difficultés financières accrues rencontrées par les communes et auxquelles Éguilles n'échappe pas, et le paiement en ligne trimestriellement est en cours de mise en place.

évènements

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Comme chaque été, Éguilles a été fidèle à ses grands rendez-vous : apéritifs, concerts, spectacles, expositions, fêtes de rues...

Compte-tenu du contexte de cette année 2016, la sécurité était au cœur des préoccupations de la municipalité. Aussi, elle adresse tous ses remerciements à l'ensemble des organisateurs et des participants pour leur collaboration.

Un grand merci aux forces de l'ordre, police municipale et gendarmerie d'Éguilles, déjà particulièrement sollicitées, qui ont pu sécuriser toutes les manifestations sans peser sur la bonne humeur et la convivialité.

Et un merci tout particulier à monsieur Francis Tavernier, président de la cave coopérative, qui, au moyen de ses engins agricoles, a assuré le barrage par des plots en béton des accès de l'artère principale du village, afin que le public puisse déambuler sereinement et en toute sécurité.

MARDI 21 JUIN : RÉCITAL DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

La municipalité a souhaité insuffler une nouvelle dynamique à l'école de musique. Sous l'égide de Nicole Bauchet, adjointe au maire, chargée de la culture, Constance Béranger et Aurélien Dyjak, conseillers municipaux, avec bien entendu les professeurs de musique, ont œuvré dans ce sens tout au long de l'année scolaire passée.

Non seulement ces professeurs passionnés se dévouent pour leurs élèves, mais encore ils se sont investis auprès des enfants des écoles du village pour leur rendre la musique accessible à travers des ateliers de découverte en décembre et sous forme de voyage harmonique et rythmique en juin avec des duos piano/violoncelle et batterie/guitare sous forme de mini-concerts.

Le 21 juin dernier, les professeurs et quatre-vingt-sept de leurs élèves nous ont fait le plaisir de proposer une audition de quatre heures, inédite jusqu'à ce



jour à Éguilles. Ce fut un joli moment de partage musical apprécié de tous, enfants, parents et professeurs.

Un grand merci à Thierry Bayard, notre régisseur à l'espace Georges Duby pour ses talents de coordinateur et d'ingénieur du son, mais également pour sa gentil-

lesse, sa patience et son investissement sans limite. Nous voulons également remercier nos élus, Nicole Bauchet, Constance Béranger et Aurélien Dyjak pour le travail accompli.

À la rentrée 2016, l'équipe était là au complet, renforcée par deux nouveaux professeurs : Annelise Bouzada, qui enseigne le violoncelle, et Alexia M'Bassé, le chant contemporain et lyrique ainsi que l'éveil musical.

Pour la saison 2016-2017, cent trente élèves se sont inscrits ou réinscrits lors des soirées inscriptions ou au forum des associations.

Nous souhaitons à tous une très bonne année musicale.







LA FÊTE DES FIGONS LE 25 JUIN

Petits et grands se sont retrouvés aux Figons pour la traditionnelle fête avant les grandes vacances. Les enfants ont encore une fois démontré leur souplesse sur les jeux gonflables, tandis que les parents savouraient l'apéritif musical offert par monsieur le Maire et animé par le groupe Quartet 4X4.

Pour la convivialité, des tables et des chaises étaient disposées sur la place des Bugades, accueillant le repas de rue : pizza du camion ou repas tiré du sac, avec des barbecues à disposition. L'animation était assurée par le magicien Zibé. La soirée s'est terminée dans la gaité d'un bal surchauffé par le duo Claude et Jo Valentin.

Même si le 21 juin de semaine, la fête de la musique connaît toujours un vif succès à Éguilles. Cette année encore, même un mardi, les Éguillens ont voulu faire la fête. Dès 16 h, les groupes se sont installés, et le plus difficile a été de trouver une place pour chacun tant les musiciens souhaitant participer étaient nombreux.



Très vite les sons ont fusé de haut en bas du village, et la fête a duré tard dans cette plus longue soirée de l'été grace au DJ Anthony Curcy.



















Équilles Infos n° 50 – PAGE 22 – octobre 2016

évènements

AMOURS HEUREUX, AMOURS CONTRARIÉS À L'OPÉRA!



Mercredi 6 juillet, Mozart, Verdi, Tchaïkovski et Puccini se sont invités à Éguilles. Larenka Hoareau, soprano, diplômée du conservatoire de Cologne (Allemagne), Jean-Jacques Lala, baryton basse, de l'opéra de Nice, tous deux accompagnés de Pierre Laïk, pianiste à l'Orchestre philarmonique de Monte-Carlo et diplômé du conservatoire de Bâle ont inter-

prété leurs plus beaux duos parfois tendres parfois enflammés. Les amoureux de l'opéra, venus en nombre, ont été séduits par ce trio lyrique. Un moment raffiné, heure exquise... qui nous grise... lentement.



SOMBRE FÊTE NATIONALE

À Éguilles, un mistral glacial a soufflé jusqu'au soir du 14 juillet avec une violence inouïe, empêchant les festivités traditionnelles de se tenir.

Pour la première fois en 21 ans de mandat, le maire, Robert Dagorne, a fait annuler le tir du feu d'artifice par mesure de sécurité. La fête a été gâchée d'autant plus que quelques heure plus tard, chacun apprenait avec effroi qu'à Nice, la Promenade des Anglais était ensanglantée par la folie meurtrière d'un terroriste.

Nous mettons à profit ces quelques lignes pour rendre hommage aux malheureuses victimes et à leurs familles si durement touchées.



DU 9 AU 16 SEPTEMBRE : PERLES BIRMANES



EXPOSITION DE GILBERT BARLES AVEC DÉSIR2RÈVES

Éguilles a eu la chance d'accueillir une très belle exposition de photos prises par Gilbert Barles au cours d'un de ses nombreux séjours en Birmanie : envoûté par la gentillesse des Birmans, par l'architecture et les paysages inoubliables, séduit par l'atmosphère de générosité et d'hospitalité que dégage le Myanmar, il a su nous faire découvrir les nuances délicates et attachantes d'un pays « qui est différent de tout ce que tu connais » dit-il en citant Kipling.

Plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation de Gilbert, participant ainsi par leurs achats, dons ou contributions au développement d'une école située dans la région du lac Inlee.













JOURNÉE DU PATRIMOINE : LES ENLUMINURES

Pour les journées du Patrimoine, Éguilles avait invité l'artiste Catherine Hansen à présenter en salle Mistral ses travaux et ses connaissances sur les

enluminures du moyen-âge, les techniques traditionnelles de la peinture à travers l'enluminure, la grotesque, les fresques, la peinture décorative, le trompe-l'œil. Historienne de l'art et artiste elle-même, elle a su faire partager ses visions nées de l'Apocalypse de Jean. Elle s'est inspirée d'un manuscrit enluminé du XIe siècle et raconte en treize tableaux le Jugement dernier, le combat entre le bien et le mal, mettant en scène une grande diversité de créatures : les anges, le serpent, la bête à plusieurs têtes, et d'étranges sauterelles à visage humain chargées de faire du mal aux hommes.

Pour rester au plus près des

enlumineurs du moyen-âge, l'artiste a utilisé des matériaux comme la feuille d'or et les pigments naturels, ce qui donne des scènes intenses, d'une grande précision.



INFOS MAIRIE



Hôtel de ville, place Gabriel-Payeur 13510 Éguilles

Téléphone : 04 42 92 40 61 - Télécopie : 04 42 92 37 63 - Internet : www.eguilles.fr - Courriel : secretariatmaire@mairie-eguilles.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Service état civil:

8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30 - Du lundi au vendredi

Service urbanisme:

8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30 (Fermeture jeudi après-midi et

vendredi après-midi)
Office de Tourisme:

9 h -12 h 30 et 14 h -17 h 30 du lundi au vendredi

Rendez-vous avec M. le maire

auprès de son secrétariat 04 42 92 40 61

État civil 04 42 92 40 61

etatcivil@mairie-equilles.fr

Démarches administratives : carte nationale

d'identité, permis de conduire, permis internationaux, carte grise, légalisation de signature, certificats de vie commune,

recensement militaire (jeunes de 16 à 25 ans). Passeports : prendre rendez-vous auprès des communes d'Aix, Lambesc ou Salon.

Actes: déclarations de naissance, mariage, décès, baptême civil, reconnaissance, mise à jour et duplicata du livret de famille, certificat de vie...

Étrangers : – carte de séjour (sous-préfecture d'Aix-en-Provence 04 42 96 89 00)

- attestation d'accueil (Police municipale 04 42 92 51 52)

Caisse primaire d'assurance maladie

36 46 - Centre 31 - Immeuble Le Mansard 13097 Aix-en-Provence

Service des impôts des particuliers

Centre des impôts et trésorerie 04 42 95 81 00

3, allée d'Estienne d'Orves, Jas-de-Bouffan 13087 Aix-en-Provence

Élections 04 42 92 52 63

Inscription sur les listes électorales : elections@mairie-eguilles.fr

Cimetière Police municipale : 04 42 92 51 52

Renseignements concernant la vente de concessions au cimetière.

Chasse Renseignements: 04 42 92 45 60

Permis de chasse, dossier pour l'examen et l'établissement du permis : Fédération départementale des chasseurs des BdR 950, chemin de Maliverny 13540 Puyricard.

8h30-12h, 13h-17h - 04 42 92 16 75

Perte, vol de carte : police municipale 04 42 92 51 52

Urbanisme 0442925556 ou 0442925508

Dossiers: dépôt et retrait de permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, renseignements 8h30-12h30 et 13h30-16h30 (fermeture jeudi après-midi) urbanisme@mairie-eguilles.fr

Déchetterie Quartier Ponteils 04 42 92 48 99

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h (fermée le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre). Conditions d'accès: la déchetterie est réservée aux habitants du Pays d'Aix et elle est gratuite. L'accès est limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et l'apport est limité à 1,5 m³ par jour y compris pour les professionnels.

Encombrants 04 90 09 26 70

les premiers mardis de chaque mois

Ordures ménagères

renseignements sur le site du Pays d'Aix www.agglo-paysdaix.fr 08 10 00 31 10

Services techniques 04 42 92 69 29

servicestechniques@mairie-eguilles.fr

Contrôle des travaux, suivi de chantier... 04 42 92 54 07

Voirie, entretien des routes, signalisation...

8h30-12h30 et 13h30-16h30 (fermeture jeudi après-midi et vendredi après-midi)

Marchés publics

Les avis d'appels d'offres sont disponibles sur le site Internet municipal : www.mairie-eguilles.fr

Rubriques marchés publics. marches@mairie-eguilles.fr

Centre communal d'action sociale

M^{me} Testagrossa, adjointe au maire,

reçoit au CCAS, Espace Reynaud

1, rue Émile-Reynaud, sur rendez-vous : 04 42 92 69 82

Accueil et permanence téléphonique : M^{me} Ristea : 04 42 92 33 58 ccas@mairie-equilles.fr

Bureau de l'emploi

Il reçoit sur rendez-vous au CCAS, Espace Reynaud, 1, rue Émile-Reynaud M^{me} Royer : 04 42 92 33 60

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Il offre la possibilité: - de consulter des offres d'emploi en affichage libre, - de déposer un CV, - de faire les démarches nécessaires à la recherche d'un emploi: informer et orienter vers les partenaires locaux (mission locale, PLIE, Pôle-emploi...)

emploi@mairie-eguilles.fr

Caisse d'allocations familiales

08 20 25 13 10 Salon-de-Provence

39, rue Garbiero 13661 Salon-de-Provence

Foyer restaurant

Grand'Place, 04 42 92 36 49 foyer.restaurant@mairie-eguilles.fr

Office de tourisme 04 42 92 49 15

15 bis, rue du Grand-Logis - tourisme@mairie-eguilles.fr

Petite Enfance

Multi-accueils: Collectifs

• « Les Canailloux », rue d'Aix.

Accueil régulier et accueil occasionnel. 04 42 92 48 61 sur rendezvous. lescondamines@mairie-eguilles.fr

• « Leï Pichoun », 22, rue des Jasses. Accueil régulier et accueil occasionnel. 04 42 92 63 60 sur rendez-vous. leipitchouns@mairie-equilles.fr – Contact mairie: 04 42 92 58 89

Accueil de loisirs

Accueil des enfants de 3 à 11 ans

le mercredi et pendant les vacances scolaires:inscriptions Espace Reynaud, 1, rue Émile-Reynaud ou par téléphone au 04 42 92 35 32, centra@mairie-eguilles.fr

Espace Jeune

Accueil des jeunes de 12 à 17 ans en fin de journée (période scolaire), le mercredi et samedi après-midi.

Animations et sorties pendant les vacances

scolaires. 04 42 92 58 89 - 09 60 35 76 14 jeunesse@mairie-eguilles.fr

Cantines scolaires

04 42 92 58 89

Transports scolaires

Espace Georges-Duby - Les mardis et mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 19h. 04 42 92 30 42

Comité communal feux de forêts

04 42 92 44 12

Police municipale

bd Léonce-Artaud 04 42 92 51 52

policemunicipale@mairie-eguilles.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi matin de 9h à 13h – en juillet-août, ouverture du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-17h. Patrouilles de nuit du mardi au samedi, 06 70 61 99 36

Protection civile urbaine 24 h/24 h

La PCU protection civile urbaine, sa mission : Assurer la sécurité des personnes et des biens. 06 14 08 75 70 pcu@mairie-eguilles.fr 04 42 92 58 28

Gendarmerie

Téléphone: 04 42 92 53 55 ou 17

Numéro d'alerte communale mairie d'Éguilles: Vous avez besoin d'aide ? Pour tout accident ou incident, appelez le 04 42 92 58 28 – 24 h sur 24.

Éguilles Infos n° 50 — PAGE 24 — octobre 2016